



Listen to this article

« *Que toutes choses parmi vous se fassent dans l'amour.* »

1 Corinthiens 16 : 14 - (Diaglott interlinéaire/DARBY)

DIEU est la personnification même de la compassion et de l'amour. Comme les Écritures le déclarent : « *Dieu est Amour* ». Et tous ceux qui seront les enfants de Dieu, développés à sa ressemblance, seront des enfants affectueux. Comme le dit St. Jean : « *Celui qui demeure dans l'amour demeure en Dieu, et Dieu demeure en lui.* » (1 Jean 4 : 16). A mesure que nous développons la force de caractère en tant que Nouvelles Créatures, cette qualité d'amour augmente. De plus, nous devrions trouver que notre jugement devient également plus juste. Ceux qui se sont développés dans l'Esprit du Seigneur ont un meilleur jugement qu'ils ne l'avaient autrefois. Au fur et à mesure que les jours passent, ils savent mieux comment compatir avec le monde, comment agir avec humanité, ils acquièrent de plus en plus de sagesse, celle qui vient d'en haut.

Une préparation minutieuse est nécessaire pour entrer dans le Royaume

Avant de devenir de vrais chrétiens, peut-être avons-nous été insuffisamment équilibrés, ou trop rigides - nous ne savions pas comment agir correctement avec nos familles ou nos amis. Par bonté et par compassion peut-être avons-nous été enclins à leur donner de l'argent ou à céder à leurs désirs d'une manière qui leur était préjudiciable ; ou peut-être avons-nous été trop sévères et inflexibles. Mais au fur et à mesure que nous croissons en esprit de sobre bon sens, nous apprenons davantage comment agir avec les autres, de façon à être en harmonie avec la volonté divine, l'Esprit divin.

Quand nous aurons expérimenté notre changement et serons devenus comme notre Rédempteur, toutes nos facultés seront parfaites. Notre amour, notre conception de la justice, et aussi notre conception de la façon d'agir avec les autres, seront alors parfaits. Toute personne qui ne développe pas ce caractère d'amour, de miséricorde, de justice, etc.,

ne sera pas préparée pour le travail du Royaume.

Le prochain Age doit être un temps de purification, de purgation, pour le monde ; et les membres du peuple du Seigneur qui, aujourd'hui, n'ont pas assez de caractère pour donner les coups de fouet nécessaires ne sont pas dignes d'avoir une position où l'autorité doit être exercée. D'autre part, ceux qui donneraient trop de coups ne seraient pas aptes pour s'occuper de l'humanité. C'est pourquoi nous avons tous besoin de cet équilibre de l'esprit afin d'être prêts pour le travail de l'Age futur.

Des bonnes et des mauvaises occasions pour la colère

Comme nous en venons à voir que toute la race d'Adam est déchue - certains plus, d'autres moins - nous développons une grande sympathie pour l'humanité. Notre compassion grandit. Nous voulons les relever de leur dégradation. Nous aimerions les aider aussi souvent que l'occasion le permet. Par conséquent, nous sommes loin de vouloir rendre le mal pour le mal. Nous voulons être des artisans de paix dans la mesure du possible. Ainsi donc, à moins qu'il soit injuste de s'abstenir de parler sévèrement, nous devons veiller à ce que nos paroles soient aimables et affectueuses. Cependant, bien que nos paroles ne doivent pas être empreintes de colère, il y a des moments où des paroles vives pourraient être utiles, mais même celles-ci devraient être tempérées par l'amour, tempérées avec l'esprit du Maître.

« Si vous vous mettez en colère, ne péchez point »

Il y a une différence entre la colère qui serait une juste indignation et la colère qui serait sans amour, cruelle, injuste. Nous savons que Dieu est en colère contre les méchants, les Écritures nous le disent (Psaume 7 : 12). Ce fait nous montre que la colère en elle-même n'implique pas nécessairement une condition pécheresse ; car Dieu n'a pas de péché, et Il se juge avec les mêmes règles que celles avec lesquelles Il juge ses créatures. C'est pourquoi la colère en soi n'est pas un péché.

Dans le cas de Dieu, il n'y a pas de danger qu'Il fasse une erreur et qu'Il soit en colère contre le juste ou qu'Il approuve l'injuste ou qu'Il soit indulgent avec le mal et ainsi opposé au bien. Sa connaissance est parfaite, de même que sa manière de se conduire. Dans notre cas, cependant, si nous estimons que la colère semble appropriée, nous devons agir avec

beaucoup de discernement. Comme l'apôtre Paul dit : « *Si vous vous mettez en colère, ne péchez point.* » - Éphésiens 4 : 26.

Dans le cas où une personne innocente souffre injustement, et que nous avons une connaissance complète de la question, alors il pourrait être de notre devoir de manifester de la colère, une juste indignation. Il serait bon de manifester un certain degré de colère même dans le cas où nous verrions un animal maltraité. Si nous voyions les principes de la justice outragés, il pourrait être nécessaire de manifester une certaine colère, une certaine indignation.

Mais ces cas sont apparemment très rares, car les circonstances ne sont pas souvent notre affaire. Comme le remarque St. Pierre, « *Que nul de nous ne souffre comme s'ingérant dans les affaires d'autrui.* » - 1 Pierre 4 : 15.

Si nous voyons qu'un parent fait à son enfant quelque chose qui n'est pas juste, nous ne devrions pas intervenir à moins que la vie de l'enfant soit en danger. Si c'est simplement un cas d'emploi du martinet ou une gifle, on ne doit pas intervenir. Ce n'est pas notre affaire. En tant qu'enfants de Dieu, qu'ambassadeurs du Roi des cieux, cherchons de plus en plus à exercer un esprit sain, un esprit d'amour et de modération.

WT1914 p5417